



Compositrices

Quelle place dans les
programmations françaises ?

Quantification et analyse de la part des
compositrices en France en 2022/2023

Elles Women Composers

Avec le soutien
du Ministère de la Culture et
du Centre National de la Musique

01

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

Introduction	6
Méthodologie	8
Définitions et terminologie	
Constitution de l'échantillon des structures étudiées	
Relevé des programmations	
Base de données	

02

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Des compositrices encore sous-représentées	14
Quel temps de programmation leur est consacré ?	15
Part des œuvres de compositrices selon le type de structure	16
Une répartition par genre	18
Le genre lyrique en France	19
Musique symphonique, de chambre et vocale	20

03

COMMENT SONT-ELLES PROGRAMMÉES ?

Les 10 compositrices les plus programmées en France	22
La place des compositrices contemporaines	24
Des initiatives à fort impact	25

04

CONCLUSION

27

05

ANNEXE

Liste des structures étudiées

31

01

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

INTRODUCTION

D'après Clara Wieck Schumann (1819-1896), « aucune femme n'a jamais pu composer » ; selon Ethel Smyth (1858-1944), « il n'y a pas eu de grandes compositrices par le passé, et l'on a toujours eu à lutter contre la froideur que cette pensée répand inconsciemment ».

Ainsi, chaque génération de compositrices est convaincue d'être la première, l'absence de tradition musicologique les concernant ne leur ayant pas permis de s'identifier à la précédente.

Aujourd'hui encore, le choix de la terminologie n'est pas évident pour tous, on entend souvent « femme compositrice », « femme compositeur » ou parfois même « femme qui écrit de la musique »...

Ce « femme-compositrice » entendu si fréquemment n'est pas pour autant mal intentionné dans la bouche de ceux qui l'emploient, mais dénote en revanche le caractère apparemment exceptionnel de l'existence des compositrices pour le grand public.

Pour appréhender la manière dont sont programmées les compositrices aujourd'hui, il est aujourd'hui indispensable de disposer de données chiffrées objectives afin d'être en capacité d'évaluer la place réelle qui leur est accordée.

Avant d'initier notre étude, nous avons consulté d'autres études menées sur la question de la représentation des femmes dans le monde musical, parmi lesquelles celle sur la « Visibilité des femmes dans les festivals de musique », menée en 2019 par le Centre National de la Musique en partenariat avec l'Ecole des médias et du numérique de la Sorbonne et la mission Diversité-Egalité du Ministère de la Culture, sous la direction de Joëlle Farchy.

Concernant la musique classique, cette étude porte sur un échantillon de 10 festivals (Chorégies d'Orange, Festival d'Aix-en-Provence, Festival international d'opéra baroque de Beaune, Festival International de Besançon Franche Comté, Festival Présences, Festival de Saint-Denis, Folle journée de Nantes, Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron, Festival Radio France Occitanie Montpellier, Festival Musica). Elle relève 8% de compositrices et précise, entre autres, que 30 compositrices sur 43 appartiennent à la « période contemporaine d'après-guerre ». Comme nous pourrions le voir grâce à la présente étude, ce chiffre de 8% n'est pas représentatif de l'ensemble des acteurs de la musique classique en France. Il s'explique toutefois par un échantillon réduit et par la présence de deux festivals de musique contemporaine parmi les 10 festivals comptabilisés.

En 2019, une autre étude, menée par l'Association Française des Orchestres (AFO) et visant à rendre compte de la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des orchestres français, révélait que pour la quarantaine de formations orchestrales membres de cette fédération, 3% des œuvres programmées sur la saison 2018-2019 avaient été composées par des femmes.

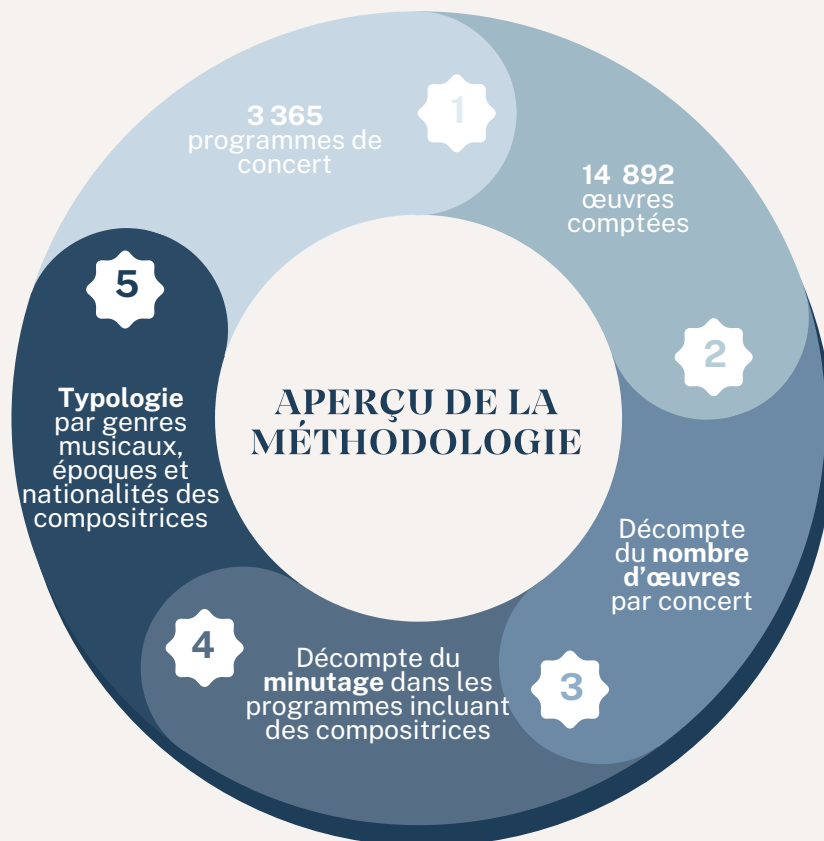
Ces chiffres nous donnent une idée de la présence des compositrices sur les scènes françaises ; en revanche, en raison de la taille et de la circonscription des échantillons retenus, ils ne nous permettent pas de parvenir à une vision globale et représentative de la place des compositrices en France aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons souhaité procéder à la constitution d'une base de données solide et réutilisable, s'appliquant à un vaste échantillon, un travail fastidieux et manuel qui a impliqué de multiples choix méthodologiques et sémantiques.

La présente étude propose d'examiner la part des compositrices programmées sur la saison 2022/2023 en France dans le secteur des musiques dites « savantes » au travers d'un large échantillon réunissant festivals, lieux de diffusion, orchestres et maisons d'opéra. Les chiffres portent ainsi sur un ensemble de données recueillies à partir de 3365 programmes de concert.

Bien que l'enquête ait cherché à répertorier un maximum de structures présentes sur le territoire français et à en détailler les programmations, nous ne pouvons prétendre à une production parfaitement exhaustive de données.

Soutenue par le Ministère de la Culture et le Centre National de la Musique, l'étude fournit des données précises et documentées, proposant une analyse approfondie de la représentation des compositrices dans les programmations de musique classique en France.

Outre les résultats chiffrés de l'enquête, cette étude proposera également une lecture de la manière dont les compositrices sont programmées, et détaillera entre autres celles que l'on retrouve le plus fréquemment ou encore les œuvres qui bénéficient de multiples représentations au cours de la saison.



Définitions et terminologie

On désignera par le terme « **structure** » une entité disposant d'une équipe administrative et/ou artistique élaborant une programmation, et entrant dans l'une des quatre catégories ci-dessous :

- **Lieux de diffusion** (salles de concert, théâtres publics ou privés, scènes nationales...)
- **Orchestres**
- **Opéras**
- **Festivals**

Ces structures construisent donc une « **programmation** », terme que l'on utilisera ici pour désigner l'ensemble des concerts, spectacles ou autres événements organisés par la structure sur la totalité de la saison 2022/2023.

Dans chacune de ces programmations, nous avons compté les programmes, mot qui désignera ici un ensemble d'œuvres présentées au public lors d'un ou plusieurs événements avec une même équipe artistique.

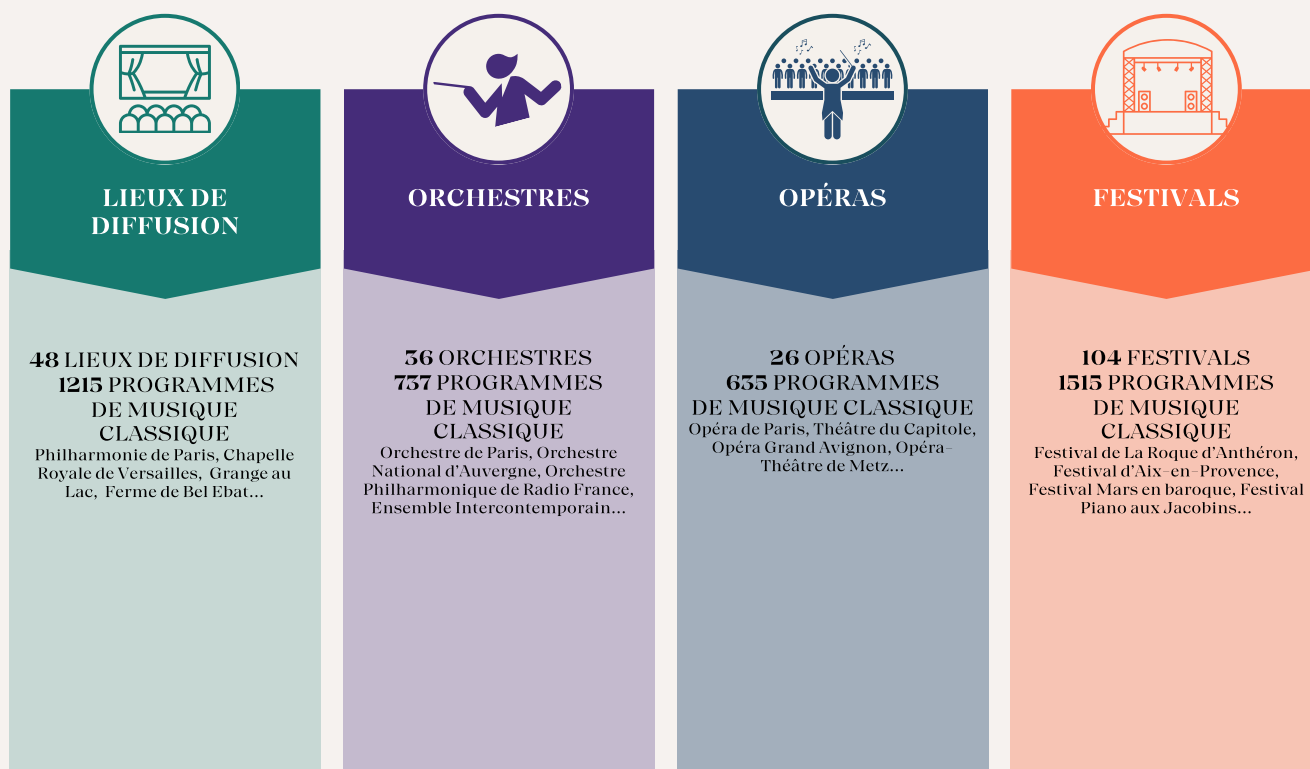
Exemple: le programme « Rentrée en musique » de l'Orchestre National Avignon-Provence compte comme un seul programme, même si quatre représentations distinctes ont eu lieu.

Nous avons conservé dans notre échantillon uniquement les programmes de musique classique.

Nous avons donc exclu du champ de cette étude : le ballet, le jazz et les musiques improvisées, les musiques du monde, les musiques de film, les musiques de comédie musicale, les pièces de « théâtre musical » dans lesquelles la musique classique ne joue qu'un rôle secondaire.

Un programme rassemble des œuvres : le terme « **œuvre** » désigne ici une unité artistique pensée comme telle par l'auteur ou l'autrice, qui peut être jouée dans son intégralité ou uniquement sous forme d'extraits.

Exemple : le cycle *Soirées musicales* de Clara Schumann compte comme une seule œuvre, qu'il soit ou non présenté dans son intégralité.



Constitution de l'échantillon

Notre échantillon des structures étudiées est constitué de **214 structures** : **48** lieux de diffusion, **36** orchestres, **26** opéras, **104** festivals

Sans prétendre à l'exhaustivité, la collecte des données ayant été effectuée manuellement, nous avons cherché à constituer **l'échantillon le plus représentatif possible**. La liste des structures étudiées se trouve en annexe.

Afin d'éviter les doublons qui consisteraient à compter un concert d'une part dans la catégorie « orchestres » et d'autre part dans la catégorie « lieux de diffusion » (à titre d'exemple, l'Orchestre de Paris donne ses représentations dans des lieux de diffusions tels que la Philharmonie de Paris), les chiffres qui seront présentés concernent, sauf mention contraire, uniquement le cumul des lieux de diffusion, opéras et festivals.

Les critères de sélection qui ont permis de déterminer quelles structures conserver dans notre échantillon sont les suivants :

- **Proposer au cours de la saison 2022/2023 au moins cinq programmes de musique classique.** Un programme est considéré comme un programme de musique classique si plus de 50% des œuvres sont des œuvres de musique classique.
- Pour les festivals : **présenter au minimum 50% de programmes de musique classique.**

Relevé des programmations

2022
2023

La première étape de l'étude a consisté à compiler l'ensemble des programmations des structures étudiées :

- Sur la **saison 2022/2023** (septembre 2022-août 2023) pour les lieux de diffusion, les orchestres et les opéras.
- Sur l'année **civile 2023** pour les festivals.

La collecte des données a été effectuée **manuellement**.

Pour chaque structure, les données ont été relevées à partir des sources ci-dessous, présentées dans l'ordre d'utilisation :



- Le programme officiel ou la brochure de saison officielle de la structure au format PDF ;



- Si ceux-ci n'étaient pas disponibles, le site web officiel de la structure ;
- Si celui-ci n'était pas disponible ou ne comprenait pas les informations nécessaires, d'autres sites web répertoriant des événements culturels ;



- Si aucun site web ne comprenait les informations nécessaires, la structure a été contactée et nous avons travaillé à partir des documents fournis par la structure elle-même (documents Excel ou Word récapitulant la programmation).

Les 21 structures contactées qui n'ont pas souhaité nous fournir leur programmation ou qui n'en avaient pas la capacité ont été écartées de l'échantillon face à l'impossibilité d'étudier leurs programmes.

La deuxième étape consiste à collecter ce que nous appellerons par la suite les « programmes détaillés » : la liste des œuvres jouées avec compositeurs ou compositrices correspondants ; et dans le cas où le programme comprend des œuvres de compositrices, les minutages de chaque œuvre.

Si le programme détaillé ne figure pas dans les sources évoquées plus haut, nous avons eu recours à des méthodes complémentaires, notamment :

- Contacter la structure responsable du programme, pour obtenir la liste des œuvres ;
- Si la structure ne peut fournir le programme détaillé, contacter les artistes (musicien.nes, compositrices, chef.fes) pour obtenir la liste des œuvres.

En l'absence de données suffisantes, nous écartons le programme de l'échantillon.

En tout, **3365 programmes** ont ainsi été conservés dans l'échantillon.

3365
programmes

Base de données

Chacun des programmes retenus est comptabilisé dans l'une des sous-catégories suivantes :

- **Opéra** : opéra mis en scène ou non
- **Symphonique** : musique pour orchestre uniquement instrumentale, avec ou sans solistes
- **Musique de chambre**
- **Musique vocale** : musique chorale, musique pour chanteur.ses solistes et orchestre, musique pour chanteur.ses solistes et petit ensemble
- **Jeune public**

Les programmes et les œuvres de la sous-catégorie « jeune public » étaient trop peu nombreux pour nous permettre de proposer des chiffres significatifs. Aussi ne seront-ils que brièvement évoqués dans la suite de ce document.

Si un programme comprend des œuvres issues de sous-catégories différentes, la sous-catégorie la plus représentée l'emporte.

Pour chaque programme, qu'il comprenne ou non des œuvres de compositrices, on compte enfin le nombre d'œuvres :

- **Le nombre total d'œuvres**, qu'il s'agisse d'œuvres de compositeurs ou de compositrices ;
- **Le nombre d'œuvres de compositrices**, s'il y en a.

Pour chaque programme comprenant une ou plusieurs œuvres de compositrices, on renseigne les **métadonnées** permettant d'identifier le programme, le **nombre total d'œuvres** et le **minutage global du programme**, obtenu en sommant les minutages individuels de chaque œuvre.

Si les minutages ne figurent pas dans les sources évoquées plus haut, nous avons eu recours à des méthodes complémentaires, notamment :

- Si l'œuvre est enregistrée, calculer une moyenne des différentes versions de l'œuvre présentes sur les plateformes de streaming (Spotify, YouTube, Apple Music...).
- Si l'œuvre n'est pas enregistrée, contacter la structure responsable du programme ou les artistes (musicien.nes, compositeur.rices, chef.fes).

Si aucune de ces sources ne permet d'obtenir les minutages, le programme est écarté de l'échantillon. Moins de 30 programmes ont été écartés pour cette raison.

Enfin, on collecte pour chaque œuvre de compositrice :

- Le **genre de l'œuvre** (on applique aux œuvres les mêmes sous-catégories que pour les programmes : opéra, symphonique, musique de chambre, musique vocale, jeune public)
- Les **métadonnées** nécessaires à l'identification de la compositrice
- Le **titre de l'œuvre** et son **minutage**.

C'est à partir de ces deux tableaux que sont calculés les ratios présentés dans cette étude et détaillés plus bas. **Pour plus de lisibilité, toutes les durées seront arrondies à la minute et tous les pourcentages arrondis au dixième.**

02

RÉSULTATS DE
L'ENQUÊTE

DES COMPOSITRICES ENCORE SOUS-REPRÉSENTÉES

6,4 %

Part des **œuvres** composées par des femmes dans les programmations françaises

4 %

Part du **temps** de programmation accordé aux compositrices (estimation)

- œuvres de compositrices : 6,4 %
- œuvres de compositeurs : 93,6 %



Tous types de structures confondus, nous avons comptabilisé pour l'étude un total de 14892 œuvres. Parmi celles-ci, seules 951 ont été composées par des femmes, soit 6,4%.

Ce chiffre ne représente cependant que le nombre d'œuvres programmées ; il est important de le mettre en relation avec la part du temps de programmation consacrée aux compositrices, qui est largement inférieur.

Nous avons collecté les minutages de chacune des 951 œuvres composées par des femmes qui ont été programmées sur la saison 2022/2023, ce qui nous permet d'établir qu'au total, **8986** minutes leur ont été consacrées. Nous avons également minuté chacun des programmes contenant une ou plusieurs œuvres de compositrices : la durée moyenne de l'un de ces programmes est de **66** minutes. Par extrapolation, nous considérerons que cette durée moyenne peut être considérée comme **la durée moyenne d'un programme classique en France sur la saison 2022/2023**.

Cette moyenne nous a permis de calculer une estimation du temps total de programmation de musique classique en France, et ainsi d'estimer la part de ce temps consacré aux compositrices : 4%.

DANS LES PROGRAMMES INCLUANT DES COMPOSITRICES : QUEL TEMPS DE PROGRAMMATION LEUR EST CONSACRÉ ?

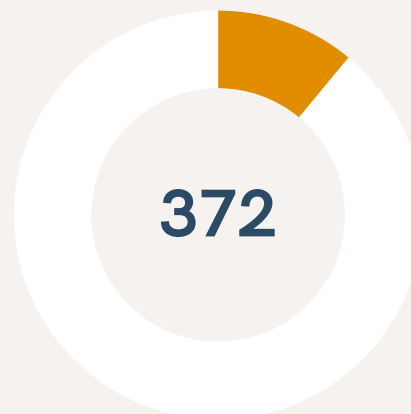
3365

programmes observés

14892

œuvres comptabilisées

Sur 3365 programmes, 372 incluent des compositrices



Sur 3365 programmes comptabilisés dans le cadre de notre étude, seuls 372 incluent une ou plusieurs œuvres de compositrices (soit 11,1%).

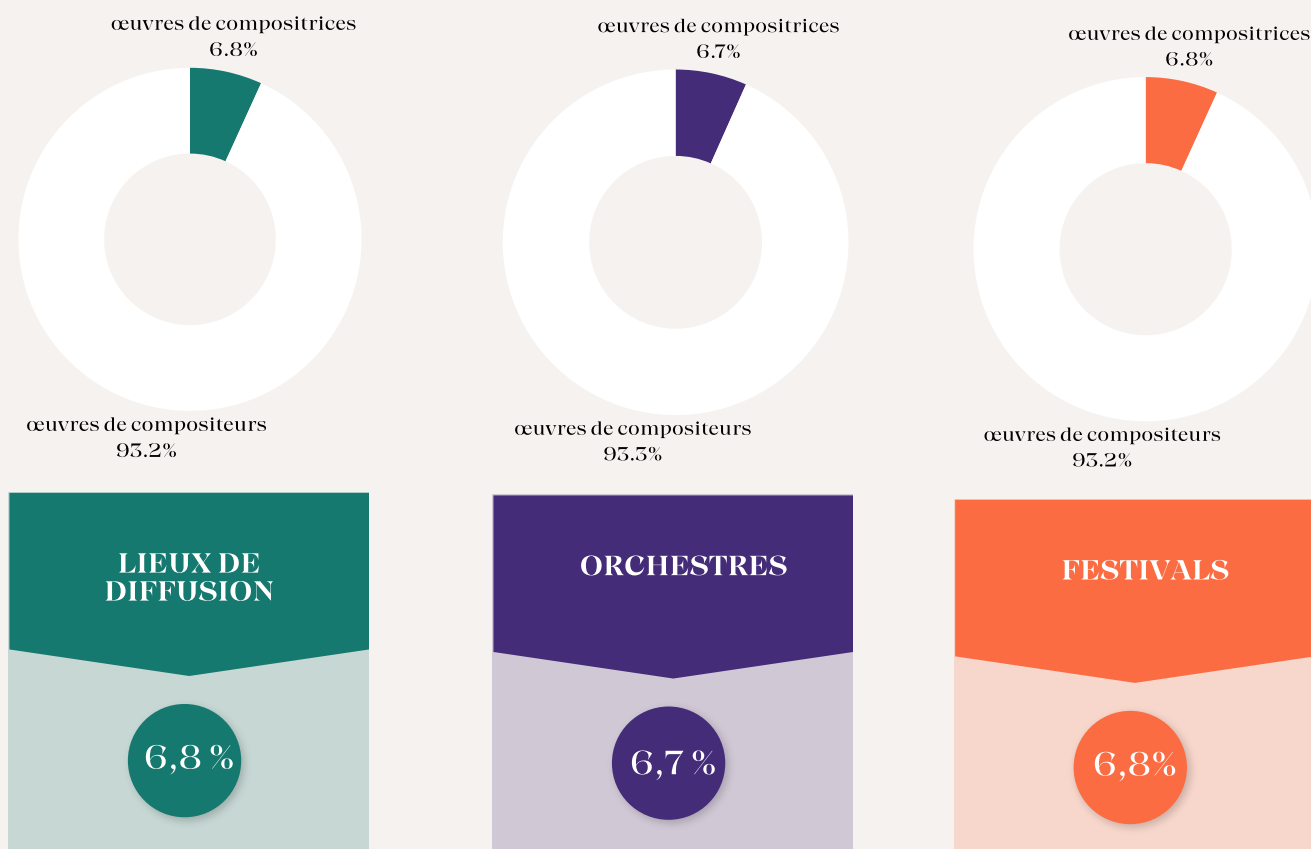
Ce sont ces 372 programmes que nous étudierons ici.

Ces 372 programmes représentent un total de **24735** minutes de musique. Parmi ces 24735 minutes, 8986 sont consacrées aux œuvres de compositrices, soit environ **1/3 du temps de programmation** (36,3%). Ainsi, sur un temps moyen de concert de **66 minutes**, **24 minutes** sont dédiées à des compositrices et 42 minutes à des compositeurs.

Ce chiffre de 36,3% reste par ailleurs une moyenne : il est tiré vers le haut par les quelques programmes 100% compositrices, certes peu nombreux, mais qui le gonflent artificiellement. Ces programmes sont au nombre de 52 (à ramener aux 2993 programmes observés pour cette étude qui ne comprennent que des compositeurs), dont 18 présentés par les trois festivals spécialisés. Sans ces 52 programmes 100% compositrices, le temps de programmation dédié aux compositrices dans les programmes qui en incluent une ou plusieurs tombe à **17 minutes**.

Ce 4% du temps de programmation consacré aux compositrices est la donnée la plus significative : il illustre le fait qu'elles n'occupent dans les programmes qu'une place marginale. Ce temps de programmation ainsi que la catégorisation des œuvres selon leur genre musical permet une meilleure compréhension de la place réelle occupée par les compositrices dans les programmations.

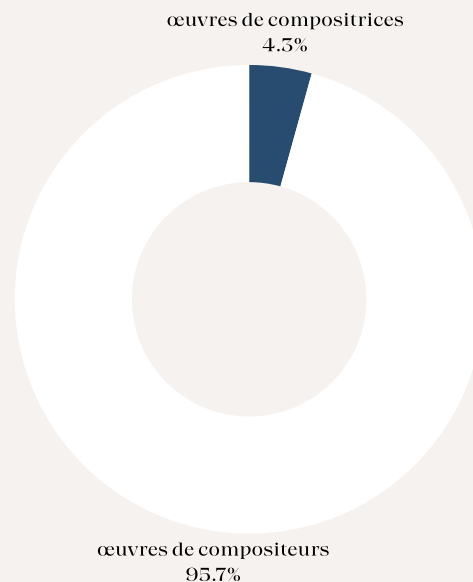
PART DES ŒUVRES DE COMPOSITRICES SELON LE TYPE DE STRUCTURE



On a vu plus haut que parmi les 14892 œuvres programmées en France sur la saison 2022/2023, seules **6,4%** étaient composées par des femmes.

Comment ce chiffre se décline-t-il en fonction des types de structure ?

Qu'il s'agisse des lieux de diffusion, des orchestres ou des festivals, les chiffres demeurent sensiblement identiques. Les compositrices représentent **6,8%** des œuvres programmées dans les lieux de diffusion (estimation en temps de programmation : 4,3%), **6,7%** des œuvres programmées dans les orchestres (4,8%), **6,8%** des œuvres programmées dans les festivals (4%).



Sur un total de 2524 œuvres programmées par les maisons d'opéra en 2022/2023, on compte seulement 5 opéras de compositrices, ce qui représente donc 0,2% des œuvres programmées.

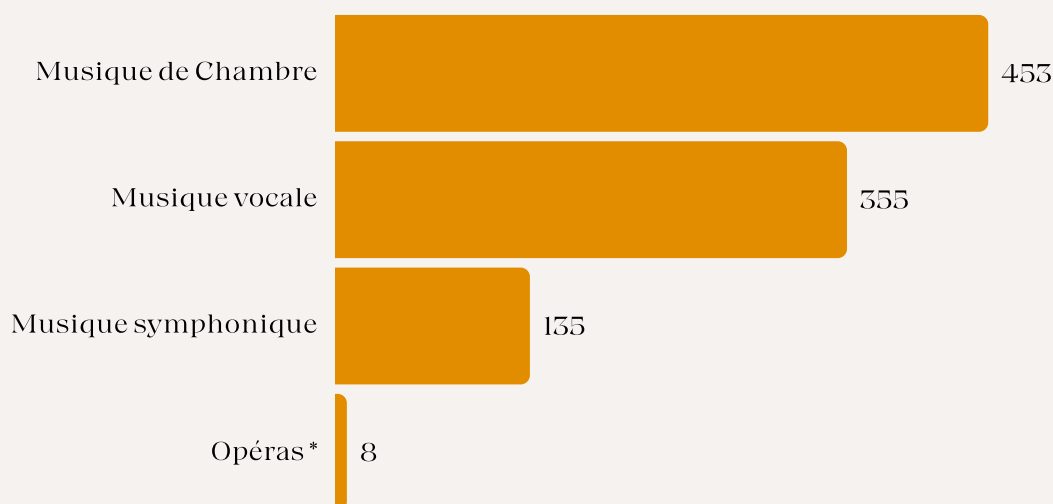
Ce sont les **maisons d'opéra** qui présentent le moins d'œuvres de compositrices : seules **4,3%** des œuvres qu'elles programment sont composées par des femmes, ce qui représente selon notre estimation **3,8%** du temps de programmation.

Il convient de préciser que ces chiffres concernent tous les types de concerts présentés par les maisons d'opéra, aussi bien les grandes productions lyriques mises en scène que les concerts de musique de chambre par exemple. En réalité, sur la saison 2022/2023, sur 199 programmes d'opéras présentés par des maisons d'opéra, qui sont ceux qui impliquent les budgets les plus importants, seuls **5 comprenaient un opéra de compositrice**.

Lorsque les maisons d'opéra programment des œuvres de compositrices, elles sont principalement cantonnées aux concerts de musique de chambre ; on ne leur confie que rarement de grandes productions lyriques. Ainsi, l'Opéra National de Lyon programme sur la saison 2022/2023 une seule œuvre de compositrice, le premier mouvement du *Quatuor à cordes* de Fanny Mendelssohn, lors des concerts de musique de chambre des 22 & 28 janvier 2023, mais aucun opéra.

Cette absence des opéras de compositrices des programmations n'est pas due à un manque de répertoire existant : le livre *Women Opera Composers. Biographies from the 1500s to the 21st Century* de Mary F. McVicker liste par exemple plus de 1232 opéras composés par des femmes. Pour autant, ils ne sont pas forcément « disponibles à la programmation » : les partitions ne sont pas toujours éditées ou accessibles (absence de matériel d'orchestre ou de conducteur), ils sont souvent inédits à l'enregistrement.

ŒUVRES DE COMPOSITRICES PROGRAMMÉES : UNE RÉPARTITION PAR GENRE



*Ici, le terme « opéras » fait référence aux œuvres de type « opéra », qu'elles soient programmées dans un festival, une salle de concert, ou une maison d'opéra.

Chaque œuvre de compositrice programmée sur la période et par les structures étudiées a été classée dans l'un des cinq genres suivants : opéra, musique symphonique, musique de chambre, musique vocale et jeune public.

Rappelons ici que ce que nous appelons « genre » d'un programme n'est pas nécessairement celui d'une œuvre : ainsi, le concert de l'Orchestre Philharmonique de Radio France « Nadia Boulanger #1 » du 11 janvier 2023 est un concert symphonique puisqu'il présente principalement des œuvres symphoniques (*A symphonic prelude* de Walter Piston), mais il comprend aussi une œuvre de musique de chambre (les *Trois pièces* pour violoncelle et piano de Nadia Boulanger).

Parmi les 951 œuvres de compositrices programmées sur la saison 2022/2023, 453, soit 47,6%, relèvent de la musique de chambre ; et 355, soit 37,3%, de la musique vocale. La musique symphonique ne représente, quant à elle, que 14,2% des œuvres de compositrices programmées en 2022/2023, et l'opéra seulement 0,8%. Ainsi, lorsqu'on programme une compositrice, on programme majoritairement des effectifs restreints.

LE GENRE LYRIQUE EN FRANCE (LIEUX DE DIFFUSION, MAISONS D'OPÉRA ET FESTIVALS)

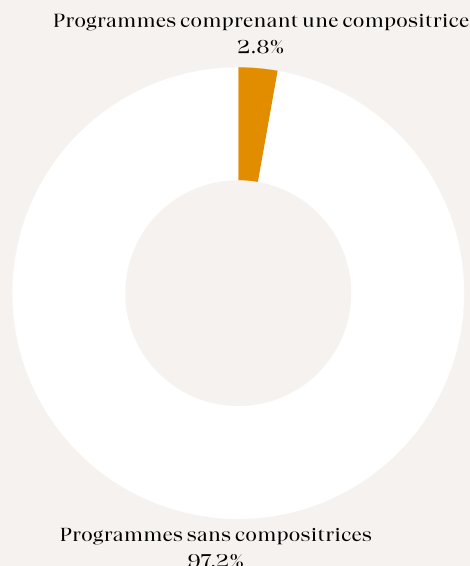
Part des programmes d'opéra comprenant au moins une compositrice

326

programmes d'opéra

9

programmes de
compositrices



Sur la saison 2022/2023, on dénombre tous types de structures confondus (lieux de diffusion, maisons d'opéra et festivals) **326** programmes d'opéra.

Parmi ceux-ci, seuls **9** comprennent une ou plusieurs œuvres de compositrices : quatre sont des opéras donnés dans des maisons d'opéra, quatre sont des opéras donnés dans d'autres lieux de diffusion, et une est une pièce symphonique donnée dans le cadre d'un programme « mixte » comprenant aussi un opéra (*La Voix humaine* de Poulenc). Le détail des programmes se trouve ci-dessous :

- « La jeune Else et la mort », programme donné à l'Atelier Lyrique de Tourcoing le 24 septembre 2022, qui comprend l'opéra de chambre *Fraülein Else* de Graciane Finzi (en plus du quatuor *La jeune fille et la mort* de Franz Schubert)
- « The Outcast », programme donné à la Philharmonie de Paris le 26 septembre 2022, qui comprend uniquement l'opéra *The Outcast* d'Olga Neuwirth
- « Carmen, cour d'assises », programme donné au Théâtre Auditorium de Poitiers le 4 mai 2023, qui comprend uniquement l'opéra *Carmen, cour d'assises* de Diana Soh (qui contient des extraits de l'opéra de Bizet)
- « Like Flesh », programme donné à l'Opéra National de Lorraine du 28 septembre au 2 octobre 2022, qui comprend uniquement l'opéra *Like Flesh* de Sivan Eldar
- « La voix humaine », programme donné à la Filature de Mulhouse et à l'Opéra National du Rhin du 18 février au 14 mars 2023, qui comprend la pièce pour orchestre *Aeriality* d'Anna Thorvaldsdottir (en plus de l'opéra *La voix humaine* de Poulenc)
- « Zylan ne chantera plus », programme donné au Grand Théâtre de Dijon les 3 et 4 mai 2023, qui comprend uniquement l'opéra de chambre *Zylan ne chantera plus* de Diana Soh
- « Three Lunar Seas », programme donné à l'Opéra Grand Avignon les 5 et 7 mai 2023, qui comprend uniquement l'opéra *Three Lunar Seas* de Josephine Stephenson
- « Breaking The Waves », programme donné à l'Opéra Comique du 28 au 31 mai 2023, qui comprend uniquement l'opéra *Breaking The Waves* de Missy Mazzoli
- « Fausto », programme donné au Théâtre des Champs-Élysées le 20 juin 2023, qui comprend uniquement l'opéra *Fausto* de Louise Bertin.

On notera que ces programmes, qui représentent donc seulement 2,8% de l'ensemble des programmes d'opéra présentés en France en 2022/2023, mettent en avant quasi exclusivement des compositrices contemporaines.

MUSIQUE SYMPHONIQUE, DE CHAMBRE ET VOCALE UNE MISE EN AVANT INÉGALE SELON LE GENRE DES PROGRAMMES

Part du temps de programmation symphonique consacré aux compositrices

- Les structures de diffusion consacrent **55411 minutes** de leur temps de programmation à des concerts symphoniques (estimation).
- Ces concerts symphoniques sont **au cœur de leur saison** : ils sont coûteux et prestigieux.
- Parmi ces concerts symphoniques, seules **1621 minutes** sont dédiées à des œuvres de compositrices, soit **3%** du temps de programmation.



Nous avons estimé la durée moyenne d'un programme symphonique en France, sur la saison 2022/2023, à 74 minutes. Or lorsqu'une ou plusieurs compositrices sont présentées dans ce type de programmes, en moyenne, seules **19 minutes** leur sont consacrées.

Lorsque les compositrices font une incursion dans le paysage symphonique, c'est majoritairement au travers de courtes pièces : la durée moyenne d'une œuvre symphonique de compositrice programmée sur la saison 2022/2023 est de 13 minutes. Il s'agit par ailleurs souvent de musique contemporaine : 53% des œuvres symphoniques de compositrices de l'échantillon sont composées par des femmes vivantes ou nées après 1945.

Lorsqu'elles sont présentes dans les programmes de musique symphonique, les œuvres de compositrices ne représentent que **30,1%** du nombre total d'œuvres du concert, contre **37%** pour la musique de chambre et **44,4%** pour la musique vocale. En termes de minutage, l'écart est tout aussi significatif : les compositrices représentent respectivement **25,2%**, **36,7%** et **40,8%** du temps de programmation.

Plus globalement, nous avons également estimé le temps total de programmation dédié aux concerts symphoniques en France, qu'ils comprennent ou non des compositrices (55411 minutes), et ainsi la part de ce temps consacré aux compositrices : **3%**. C'est assez nettement inférieur à la part du temps accordé aux compositrices dans les concerts de musique de chambre (4,7%) et de musique vocale (4,6%).

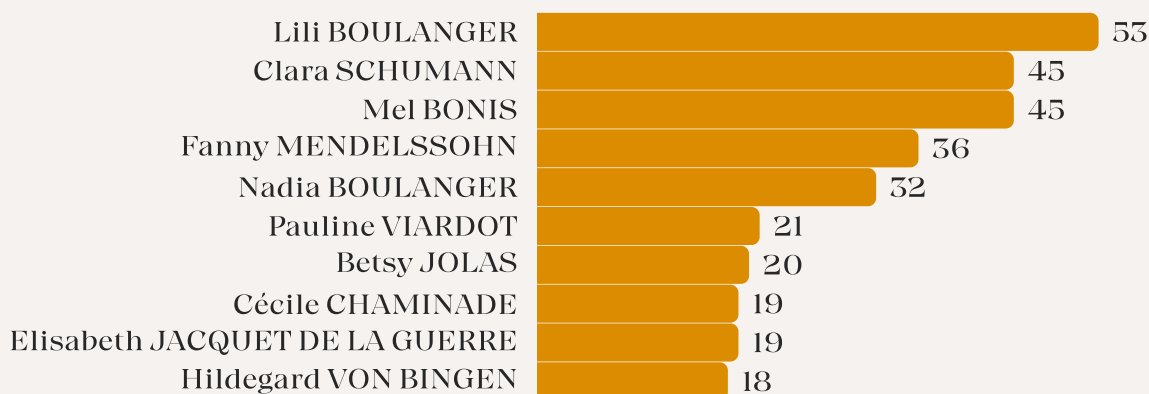
Ces chiffres signifient que les compositrices, lorsqu'elles sont programmées dans de « petites formes » comme la musique de chambre et la musique vocale, se voient accorder **une place significativement plus importante** que lorsqu'elles sont programmées dans le cadre d'un concert symphonique. À nouveau, ces chiffres, particulièrement en ce qui concerne la musique symphonique, soulèvent la problématique précédemment exposée de la « disponibilité » des œuvres à la programmation.

03

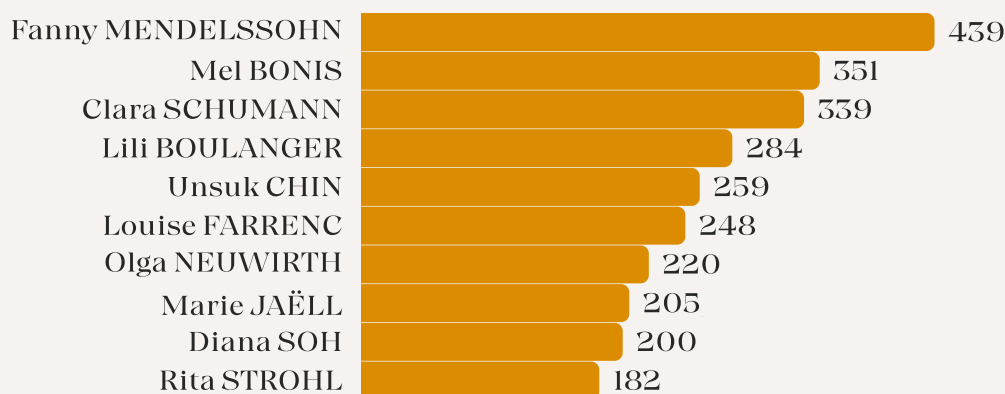
COMMENT
SONT-ELLES
PROGRAMMÉES ?

LES 10 COMPOSITRICES LES PLUS PROGRAMMÉES EN FRANCE

1 – Nombre d'œuvres



2 – Temps de programmation (en minutes)



Nous avons établi le classement des 10 compositrices les plus jouées en France sur la saison 2022/2023, d'une part en nombre d'œuvres (graphique n°1), d'autre part en temps de programmation (graphique n°2).

Pour faire partie des 10 compositrices les plus jouées en nombre d'œuvres, il suffit d'avoir 18 œuvres jouées sur la saison 2022/2023 (sachant qu'il ne s'agit pas nécessairement d'œuvres différentes, une même œuvre jouée à deux reprises comptant par exemple pour deux œuvres).

Quatre compositrices sont présentes dans les deux graphiques : Lili Boulanger, Mel Bonis, Clara Schumann et Fanny Mendelssohn.

Parmi elles, deux compositrices ont pour nom de famille un patronyme de compositeur connu : **Schumann** et **Mendelssohn**. Elles sont d'ailleurs très fréquemment programmées aux côtés de leur mari ou frère. Les *Trois Romances* de Clara Schumann sont les pièces les plus jouées dans la catégorie musique de chambre.

Les deux autres compositrices qui figurent dans les deux classements, **Lili Boulanger** et **Mel Bonis**, sont également présentes dans le classement des œuvres les plus programmées. *Nocturne* et *Cortège* de Lili Boulanger sont respectivement les deuxième et troisième œuvres de musique de chambre les plus programmées. *D'un matin de printemps*, dans sa version orchestrale, arrive quatrième du classement des œuvres symphoniques. Quant à Mel Bonis, ses œuvres les plus jouées sont la pièce pour trio *Soir et Matin* et la pièce pour piano *Phæbé* ; sa *Suite en forme de valse* est la deuxième œuvre symphonique de compositrice la plus jouée.

L'œuvre de Lili Boulanger, première femme à remporter le prix de Rome, musicienne au talent précoce et au destin tragique, a été préservée et promue par sa sœur Nadia Boulanger, puis par le Centre International Nadia et Lili Boulanger. Une dévotion familiale que l'on peut également observer dans le cas de Mel Bonis, dont la redécouverte tient en grande partie à l'implication de l'une de ses descendantes. Ses manuscrits, qui n'avaient pas été déposés en bibliothèque (comme c'est fréquemment le cas chez les compositrices), ont été conservés par la famille. Les compositrices sans enfants n'ont souvent pas eu cette chance, et cette absence de descendance semble être l'un des marqueurs communs pour expliquer leur oubli.

Enfin, on peut noter qu'elles sont toutes deux françaises et émettre une hypothèse : ces deux compositrices ont bénéficié de plusieurs ouvrages musicologiques et biographiques en français, ce qui est encore trop rarement le cas, en particulier en France. En Allemagne par exemple, les publications sur les compositrices semblent plus nombreuses qu'en France : l'un de nos partenaires, les Archiv Frau und Musik de Francfort, possède ainsi des rayonnages entiers consacrés à des ouvrages biographiques et musicologiques sur les compositrices, non traduits en français, dont beaucoup portent sur des musiciennes totalement inconnues dans l'Hexagone. Les structures de diffusion outre-Rhin programment des compositrices allemandes méconnues en France. Programmer des œuvres inconnues d'un autre pays que le sien demande un effort encore plus important de recherche et d'identification du répertoire. Le lien entre recherche et programmation serait donc une piste à explorer.

Les différences entre les deux classements pour les six autres noms s'expliquent notamment par la méthodologie de comptage choisie concernant le nombre d'œuvres, à savoir une mélodie ou un cycle de mélodies = une œuvre. Dans le « top 10 » en nombre d'œuvres, on retrouve principalement des compositrices qui ont écrit un grand nombre de mélodies comme **Nadia Boulanger**, **Pauline Viardot** ou **Cécile Chaminade**. Les différences s'expliquent également par la présence importante de compositrices ayant écrit pour de grandes formations dans le graphique du « top 10 » en temps de programmation comme **Olga Neuwirth** (*The Outcast*, opéra de 90 minutes donné à la Philharmonie de Paris), **Diana Soh** (*Carmen, cour d'assises*, opéra de 105 minutes donné au Théâtre auditorium de Poitiers, *Zylan ne chantera plus*, opéra de 75 minutes donné à l'Opéra de Dijon), **Louise Farrenc** (symphonies données à l'Auditorium de Lyon, à la Seine Musicale, au Festival de La Roque d'Anthéron, au Festival de Besançon, à l'Opéra Grand Avignon) ou encore **Un Suk Chin**, figure de proue du Festival Présences 2023 (et dont ont notamment été joués *Frontispiz*, *Alaraph*, le *Concerto* pour violon n°2...).

Œuvres les plus programmées

Clara Schumann - *Romances* pour violon et piano (12)

Lili Boulanger - *D'un matin de printemps* (9)

Lili Boulanger - *Nocturne* (9)

Lili Boulanger - *D'un soir triste* (7)

Lili Boulanger - *Cortège* (7)

Mel Bonis - *Phæbé* (6)

Mel Bonis - *Soir et Matin* (6)

Lili Boulanger - *Reflets* (6)

Augusta Holmes - *La nuit et l'amour* (6)

Fanny Mendelssohn - *Trio* en ré mineur (6)

Fanny Mendelssohn - *Quatuor à cordes* (6)

LA PLACE DES COMPOSITRICES CONTEMPORAINES

œuvres de
compositrices
nées avant 1945 et
décédées

66,3%

œuvres de compositrices
nées après 1945 ou encore
vivantes

33,7%

Parmi les œuvres de compositrices programmées en 2022/2023 en France, **33,7%** ont été écrites par des contemporaines. C'est quatre fois plus qu'en général : une étude menée par *Bachtrack* (1), un magazine en ligne spécialisé dans la recension d'événements de musique classique, a montré qu'en 2022, on programmait, compositeurs et compositrices confondus, 8,5% d'œuvres contemporaines.

Dans un entretien mené avec Pierre Charvet, délégué à la Création Musicale à Radio France, nous apprenons que grâce à une politique volontariste de commandes en faveur d'une plus grande égalité femmes-hommes, les commandes passées par Radio France à des compositrices atteignent aujourd'hui **40 %** quand elle ne représentaient en 2011 que 10%. Pour lui, cette question de la parité est aujourd'hui une évidence. Pour autant, il précise qu'il y a peu de compositrices françaises au regard d'autres pays. Ce faible nombre de compositrices françaises pourrait s'expliquer entre autres par une **faible part d'étudiantes dans les cursus d'écriture et de composition**. Ainsi, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, elles ne représentent que 24,6% de ces classes (2).

Dans le « top 10 » des compositeurs et compositrices en nombre de commandes reçues entre 2010 et 2023 à Radio France, les deux compositeur.rices arrivant en tête de liste ont reçu le même nombre de commandes (7) : il s'agit de Vincent Manac'h et Kaija Saariaho. Mais dans la suite du classement, le nombre de commandes chute bien plus rapidement pour les compositrices que pour les compositeurs : trois hommes ont reçu six commandes, contre seulement une femme ; les compositeurs qui occupent les rangs 5 à 10 du classement ont tous reçu entre 4 et 5 commandes, contre 2 à 3 pour les compositrices.

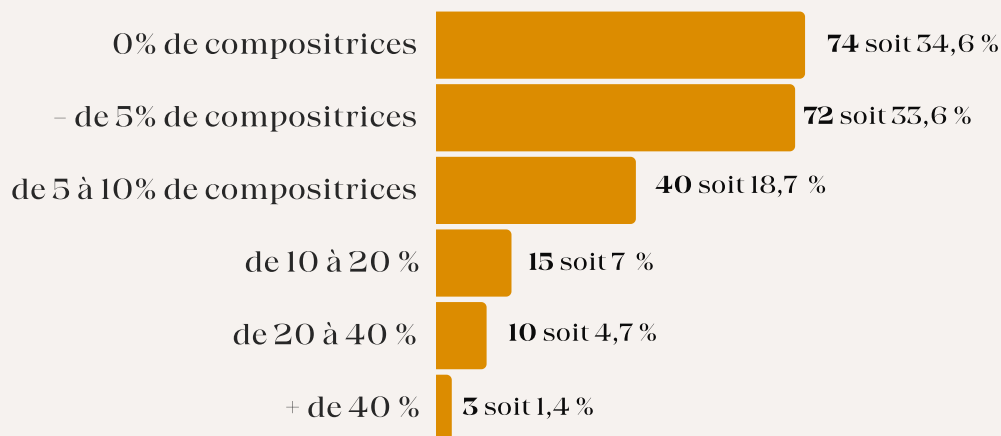
La **Maison de la Musique Contemporaine** met elle aussi en place une **politique volontariste en faveur de l'égalité entre compositrices et compositeurs**. Estelle Lowry, sa directrice, explique ainsi que les aides à la production et à la diffusion rendront obligatoire la présence d'une compositrice par programme, tous répertoires confondus, à partir de 2024 ; celle d'une compositrice vivante (ou dont les œuvres ont été écrites après 1965) à partir de 2025. La MMC maintient également une vigilance sur les rémunérations des commandes et met à disposition des programmeurs, en France et à l'étranger, des ressources dédiées aux compositrices.

1 - Bachtrack, [La musique classique en 2022, l'année en statistique.](#)

2 - Rapport d'activité 2022 du Conservatoire de Paris. [Rapport d'activité 2022 Conservatoire de Paris](#)

DES INITIATIVES À FORT IMPACT

Nombre de structures qui programment :



74 structures n'ont donc programmé aucune compositrice sur la saison 2022/2023, ce qui représente **un tiers des structures étudiées**. Il convient de noter qu'il ne s'agit pas uniquement de petites structures, mais également d'institutions dotées d'importants moyens publics (ainsi, on dénombre parmi ces 74 structures six maisons d'opéra).

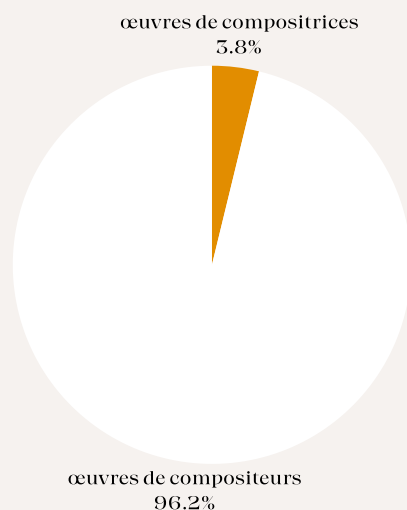
A l'inverse, **seules trois structures programment plus de 40 % de compositrices**, et il s'agit des trois festivals français qui leur consacrent la quasi-totalité de leur programmation : Un Temps pour Elles (Val d'Oise), Présence Compositrices (Toulon) et Musiciennes à Ouessant.

Le pourcentage de compositrices programmées dans les festivals en France, à savoir **6,8 %**, **perd 3 points si on lui retire ces 3 festivals**, un chiffre d'autant plus significatif au regard de la taille de l'échantillon étudié : 104 festivals.

Part des œuvres composées par des femmes dans les festivals sans les 3 festivals consacrés aux compositrices

➤ Les festivals français étudiés programment **7251 œuvres**, dont **495 œuvres de compositrices**.

➤ Sur ces 495 œuvres, **224** sont programmées par les trois festivals spécialisés, soit **45,4%**, dont **plus de la moitié (127) programmées par le Festival Un Temps pour Elles**.



04

CONCLUSION

À l'été 2023, un grand quotidien français publiait un article intitulé « Les compositrices, de l'invisibilité à la surexposition ». Pourtant, à la lumière de cette étude, les compositrices semblent encore bien loin d'être surexposées. Elles représentent 6,4% des œuvres programmées, environ 4% du temps de programmation consacré à la musique classique en France, et 74 structures sur 214 n'en programment aucune. Elles sont minoritaires dans tous les genres, en particulier les grands effectifs (œuvres lyriques et symphoniques).

Si certaines institutions parviennent « naturellement » à inclure des compositrices dans leur programmation, voire les intègrent au sein de programmes dédiés à des figures masculines de la composition (ex : le concert « Hommage à Ligeti » donné le 23 juillet 2023 au Festival Messiaen présente une œuvre de Solange Ancona), elles sont par ailleurs bien souvent programmées dans le cadre de concerts qui les rassemblent sans souci de cohérence musicale, avec pour seul fil conducteur leur appartenance de genre. Cet écueil, s'il en est un, est parfois véhiculé dans le titre même du concert : « Paroles de femmes », « Regards de femmes », « Concert au féminin »... Là où « Paroles d'hommes » ou « Regards d'hommes » prêteraient à sourire. Ces initiatives témoignent à la fois d'une volonté sincère d'incorporer des compositrices dans les programmations, mais aussi de la difficulté de les programmer de la même manière que les compositeurs, c'est-à-dire en recherchant avant tout la cohérence du propos artistique. On peut malgré tout espérer qu'il ne s'agit ici que d'étapes indispensables pour « mieux » les programmer dans un futur proche.

Pour autant, on observe que seule une politique volontariste assure une inclusion des compositrices dans les programmations.

En étudiant notre échantillon, nous avons ainsi remarqué qu'un grand festival semblait suggérer à chaque interprète qu'il ou elle inclue une pièce composée par une femme dans son programme ; ou encore qu'un orchestre incluait systématiquement une œuvre de compositrice dans ses grands programmes symphoniques... Il convient de noter que ces politiques volontaristes sont fréquemment le fait de personnalités engagées à titre individuel, soit à la tête des structures, soit artistes en résidence. Les structures qui ne bénéficient pas de l'impulsion de ces quelques interprètes et programmeurs curieux ne présentent pas ou presque pas d'œuvres composées par des femmes. C'est ainsi que 89,5% des festivals français programment moins de compositrices que le Festival Un Temps pour Elles ne programme... de compositeurs.

Ce Festival, le Festival Présence Compositrices et le Festival Musiciennes à Ouessant sont à eux seuls responsables de la moitié des œuvres de compositrices programmées dans les festivals en France en 2022/2023. Si ces trois festivals mettent en lumière une prise de conscience réelle de l'absence des compositrices des programmations en France, ils contribuent donc à masquer pour partie la réalité des chiffres, sans eux bien moins favorables aux compositrices. Ainsi, bien que ces initiatives participent d'une reconfiguration de l'espace de programmation de la musique classique au profit d'une plus forte proportion de compositrices, cela ne signifie pas pour autant que ces dernières soient parvenues à intégrer le « grand répertoire », que la diffusion de leurs œuvres se soit étendue à l'ensemble de l'espace de réception physique de la musique classique, ou encore qu'elles aient réussi à s'établir durablement au sein de cet espace.

Depuis sa création en 2020, Elles Women Composers a donné en concert ou enregistré près de **600 œuvres de compositrices, un chiffre qui n'est pas loin du nombre d'œuvres différentes de compositrices présentées sur l'ensemble la saison 2022/2023 en France** (un peu plus de 700 dénombrées dans notre échantillon). La base de données « Demandez à Clara », créée par Présence Compositrices, comprend quant à elle plus de 21000 œuvres. Le corpus est donc riche et pourrait fournir une base captivante d'œuvres à découvrir pour les programmeurs.

Alors, pourquoi ces milliers d'œuvres ne parviennent-elles pas jusqu'à la scène ? Parmi les explications possibles, notons que les partitions ne sont pas toujours disponibles, éditées ou accessibles ; que de nombreuses œuvres ne font pas encore l'objet d'un enregistrement et les programmeurs n'ont donc pas l'occasion de les entendre ; et enfin, qu'encore trop peu de musicologues s'y intéressent - bien que certains réalisent déjà un travail de recherche considérable. Ces « absences » contribuent à rendre encore trop souvent ces œuvres indisponibles à la programmation, particulièrement en ce qui concerne les grands effectifs (musique symphonique et lyrique).

En plus de pallier la méconnaissance des œuvres, il est primordial de mettre en évidence les biais cognitifs qui ont contribué à masquer la valeur esthétique de plusieurs milliers d'œuvres de compositrices, et entraîné la configuration d'un espace de programmation de la musique classique où elles sont encore faiblement représentées et peinent à acquérir une meilleure visibilité.

Rechercher du nouveau répertoire exige un temps incompressible, se constituer une culture musicale entièrement nouvelle comprenant des centaines de nouveaux noms encore davantage. Pour promouvoir ce nouveau répertoire, qu'ils n'ont jamais travaillé, les interprètes ont besoin de temps. Le public a lui aussi un rôle à jouer, en acceptant d'aller écouter des œuvres qu'il ne connaît pas. Il revient également aux structures de diffusion de lui proposer de nouvelles œuvres à découvrir et de susciter sa curiosité.

Composition de l'équipe

Responsables coordinatrices du projet et rapportrices :
Héloïse Luzzati et Clara Leonardi

Encadrement méthodologique et scientifique de l'enquête :
Agathe Charbonneau

Collecte des données de l'enquête réalisée par :
Emma Butti et Emma L'Hermitte

Nous remercions chaleureusement le Centre National de la Musique et le Ministère de la Culture, qui ont financé cette étude, pour leur soutien précieux.

05

ANNEXE LISTE DES STRUCTURES ÉTUDIÉES

Lieux de diffusion

Cité Musicale de Metz (Arsenal uniquement)
Atelier Lyrique de Tourcoing
Athénée Théâtre Louis Jouvet
Auditorium du Musée d'Orsay
Auditorium de Bordeaux
Auditorium de Lyon
Maison de la Radio et de la Musique
Auditorium Jean-Pierre Miquel de Vincennes
Auditorium du Musée du Louvre
Ville de Castres - Saison culturelle
Chapelle Royale de Versailles
Cité de la Musique de Soissons
La Comète - Scène Nationale de Châlons-en-Champagne
La Coursive - Scène Nationale de La Rochelle
La Ferme de Bel Ebat - Théâtre de Guyancourt
La Grange au Lac
Halle aux grains - Scène Nationale de Blois
La Soufflerie - Scène conventionnée de Rezé
Le Manège - Scène Nationale de Maubeuge
Le Mejan - Arles
Le Phénix - Scène Nationale de Valenciennes
Le Pin Galant
Le Volcan - Scène Nationale du Havre
Les deux scènes - Besançon
Les Grands Concerts - Lyon
Maison de la Culture d'Amiens
Marseille Concerts
MC2 - Maison de la Culture de Grenoble
Philharmonie de Paris
Le Quartz - Scène Nationale de Brest
Saison Musicale d'Amilly
Bonlieu - Scène Nationale d'Annecy
La Seine Musicale
Tandem - Scène Nationale d'Arras
Théâtre Auditorium de Poitiers
Théâtre de Cachan - Jacques Carat
Théâtre de Cornouaille - Quimper
L'Archipel - Scène Nationale de Perpignan
Théâtre de la Ville
Théâtre des Sablons - Neuilly-sur-Seine
Théâtre de Nîmes
Théâtre des Bouffes du Nord
Théâtre des Champs-Élysées
Théâtre Municipal de Colmar
Auditorium de la Fondation Louis Vuitton
La Scala Paris
Théâtre du Châtelet
Salle Poirel - Nancy

Orchestres

Orchestre National de Lyon
Ensemble intercontemporain
Les Musiciens du Louvre
Les Siècles
Opéra Orchestre National Montpellier | Occitanie
Orchestre de chambre de Paris
Orchestre de Chambre de Toulouse
Orchestre de l'Opéra de Limoges
Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie
Orchestre de l'Opéra national de Lorraine
Orchestre de la Garde républicaine
Orchestre de Paris
Orchestre de Pau Pays de Béarn
Orchestre de Picardie
Orchestre des Pays de Savoie
Orchestre Dijon Bourgogne
Orchestre National de France

Orchestre national Avignon-Provence
Orchestre National Bordeaux Aquitaine
Orchestre national Auvergne-Rhône-Alpes
Orchestre national d'Île-de-France
Orchestre National de Bretagne
Orchestre national de Cannes
Orchestre National de Lille
Orchestre national de Metz Grand Est
Orchestre National des Pays de la Loire
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Orchestre Philharmonique de Marseille
Orchestre Philharmonique de Nice
Orchestre Philharmonique de Radio France
Orchestre Philharmonique de Strasbourg
Orchestre Régional de Normandie
Orchestre de l'Opéra de Toulon
Orchestre symphonique de Mulhouse
Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire/Tours
Orchestre Victor Hugo

Opéras

Opéra de Paris
Opéra National de Bordeaux
Opéra de Lille
Opéra National de Lyon
Opéra de Marseille
Opéra Orchestre National de Montpellier | Occitanie
Opéra national de Lorraine
Angers Nantes Opéra
Opéra de Rennes
Opéra national du Rhin
Opéra de Rouen Normandie
Opéra du Capitole
Opéra de Tours
Opéra de Vichy
Opéra Nice Côte d'Azur
Théâtre de Caen
Opéra de Dijon
Opéra de Saint-Etienne
Opéra de Reims
Clermont Auvergne Opéra
Opéra royal de Versailles
Opéra de Toulon
Opéra de Massy
Opéra de Limoges
Opéra Grand Avignon
Opéra Comique

Festivals

Festival Août Musical de Deauville
Les Estivales d'Artenetra
Festival Bach en Combrailles
Cap Ferret Music Festival
Concerts d'automne de Tours
Les Estivales de Musique en Médoc
Festival Eté Musical à Dinan
Festival Baroque de Pontoise
Festival baroque de Valloire
Festival Berlioz
Festival Classic à Guéthary
Festival d'Aix-en-Provence
Festival d'Auvers-sur-Oise
Festival de musique Baroque d'Ambronay
Festival de Beaune
Festival Musique et Gastronomie de Fénétrange
Festival de l'Abbaye de Sylvanès
Festival de Saint-Céré
Festival de La Chaise-Dieu
FestiVal de la Chéronne
Festival de la Vézère
Festival de Musique de Menton
Festival de musique ancienne de Maguelone
Festival de Musique Baroque du Jura
Festival de quatuors du Luberon
Festival de Rocamadour
Festival de Royaumont
Festival de Sablé
Festival de Saint-Denis
Festival de Saintes
Festival du Périgord Noir
Festival International de Musique de Chambre de Provence
Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron
Festival Itinéraire Baroque en Périgord
Festival Cordes en ballades
Festival Messiaen au Pays de la Meije
Festival Musica de Strasbourg
Festival Musiques Vivantes
Festival Offenbach Etretat
Festival de Prades Pablo Casals
Festival Classique au Vert
Festival Pulsations
Festival Radio France Occitanie Montpellier
Festival Ravel
Festival Saoû chante Mozart
Festival Septembre Musical de l'Orne
Festival Tons Voisins
Festival Volcadviva
Festival Idéal au Potager du Roi
Festival La Clé des Portes
Festival La Follembûche
Festival de La Grange aux Pianos
Les Chorégies d'Orange
Festival de l'Orangerie
Les Escapades Musicales
Les Heures Musicales de l'Abbaye de Lessay
Les Lisztomanias de Châteauroux
Les Musicales du Luberon
Festival Mars en Baroque
Midsummer Festival
Nice Classic Live
Festival des Nuits de la Citadelle de Sisteron
Les Nuits Musicales d'Uzès
Festival Opéra des Landes
Rencontres musicales d'Evian
Rencontres musicales de Jaugette
Rencontres musicales de Vézelay
Musica Le Mans
Festival Les Volques
Festival de Musique de Toulon
La Folle Journée de Nantes
Festival international de musique - Besançon-Franche-Comté
Dans les jardins de William Christie
Festival de Laon
Festival de l'Abbaye de Saint-Michel en Thiérache
Festival de Pâques d'Aix-en-Provence
Flâneries Musicales de Reims
Festival Vibre !
Les Etoiles du Classique
Festival Chopin à Paris
Festival Les solistes à l'Orangerie des Serres d'Auteuil
Festival de l'Epau
Académie-Festival des Arcs
Festival Musique de Chambre à Giverny
Festival Piano aux Jacobins
Concerts de Villore
Festival Sonates d'Automne
Festival des Nuits romantiques d'Aix-les-Bains
Festival Chopin de Nohant
Nancyphonies
Festival Musique en Charolais-Brionnais
Musicalta
Festival international de Colmar
Les Musicales d'Assy
Festival Aujourd'hui Musiques
Festival de Musique Sacrée de Perpignan
Festival de Saint-Robert
Festival du Vigan
Festival Musique et Mémoire
Les Musicales de Mortagne et du Perche
Les Musicales de Normandie
Festival Un Temps pour Elles
Festival Musiciennes à Ouessant
Festival Présence Compositrices

NOS ACTIONS

INTERVENIR À 360° ET
CONFIER LES UVRES À DE
GRANDS INTERPRÈTES



RECHERCHE

Manuscrits et premières éditions retrouvés dans les bibliothèques et chez les descendants



LECTURE ET ÉVALUATION DES PARTITIONS



ÉDITION DE PARTITIONS



ENREGISTREMENT DISCOGRAPHIQUE



PRODUCTION DE CONTENU DE MÉDIATION



FESTIVAL CONCERTS CONFÉRENCES AIDE À LA PROGRAMMATION

ELLES WOMEN COMPOSERS

un centre de recherche et de promotion de l'œuvre des compositrices

Fondée en 2020 par la violoncelliste Héroïse Luzzati, Elles Women Composers est une association à but non lucratif, dont la mission est l'identification et la diffusion du répertoire des compositrices, pour plus d'égalité dans les programmations artistiques.

À l'origine de toutes nos actions de production, de médiation ou de diffusion préexiste un **dispositif de recherche, d'exhumation de manuscrits et de lecture des partitions de compositrices**. Ces séances de « lectures », indispensables pour identifier des partitions oubliées sont portées par un collectif d'artistes prestigieux.

L'Association produit notamment les contenus de la chaîne de vidéos La Boîte à Pépites, des vidéos ludiques et innovantes qui font découvrir au plus grand nombre la vie et l'œuvre des compositrices, sur Facebook, Instagram et YouTube. Depuis 2021, elle organise chaque année dans le Val d'Oise le Festival Un Temps pour Elles, l'un des trois festivals français entièrement dédiés aux compositrices, et propose de nombreux concerts à Paris (Philharmonie de Paris, Bibliothèque Nationale de France...) et partout en France. Depuis 2022, La Boîte à Pépites est devenue un label discographique, qui publie chaque année de nouvelles monographies de compositrices en grande partie inédites à l'enregistrement. Ses premières parutions, consacrées à Charlotte Sohy (Choc Classica, Diapason Découverte, Diamant Opéra Magazine) et à Rita Strohl (Choc Classica, 5 Diapasons, TTTT Télérama) ont rencontré un franc succès. Enfin, en 2024, Elles Women Composers lance La Boîte à Pépites Publishing, sa propre maison d'éditions de partitions.

elleswomencomposers.com